



# Bulletin de liaison

n°4

janvier 2007

## Editorial

*Cher membre du Réseau international francophone des établissements de formation de formateurs (RIFEFF),*

*Il nous fait grandement plaisir de vous faire parvenir ce 4e Bulletin de liaison du RIFEFF. Comme vous pourrez le constater dans ce bulletin, 2007 sera une année importante pour notre réseau et, donc, pour la formation des maîtres dans la Francophonie. En effet, le RIFEFF propose de nouveau à ses membres plusieurs activités qui ont pour ultime objectif d'appuyer vos établissements dans la formation des enseignants. Les activités que nous mettons en place sauront vous aider à attirer, former et retenir des enseignants de qualité.*

*Deux ans après le colloque de Rabat, qui avait connu un grand succès, le RIFEFF organise sa deuxième manifestation internationale intitulée Former les enseignants du XXIe siècle dans toute la Francophonie. Ce colloque auquel prendront part des représentants d'établissements d'enseignement des cinq continents s'articulera autour de quatre thèmes majeurs :*

- Les TIC, outil de complémentarité pour la formation initiale et continue;
- Un master francophone de formation des enseignants;
- La formation des maîtres et l'éducation pour tous;
- Le français, vecteur d'interculturalité.

*Dans ce bulletin, plusieurs précisions sont apportées sur cet ambitieux programme. Vous découvrirez également la présentation des missions de la nouvelle Faculté des Sciences et Technologies de l'Éducation et de la Formation de l'Université Cheick Anta Diop de Dakar par son doyen, notre collègue Abdoul Sow. Un rappel est fait quant aux séminaires régionaux qui se pérennisent au sein de notre réseau. Mentionnons aussi les bourses de mobilité pour les courts séjours d'échange qui ont permis en 2006 à cinq collègues du Sud de réaliser des courts séjours de perfectionnement dans des établissements partenaires. Cette activité est de nouveau proposée à nos membres en 2007.*

*Soulignons enfin que les débuts d'année sont aussi le moment de l'appel à cotisation pour les membres du RIFEFF. Nous avons tenu, dans un plus grand souci de mutualisation, à diminuer la cotisation des établissements du Sud tout en maintenant celle des établissements du Nord. Dans ce bulletin est jointe la facture de votre contribution. Merci par avance de vous en acquitter.*

*Bonne lecture et à bientôt.*

*Thierry Karsenti  
Président du RIFEFF*

*Raymond-Philippe Garry  
Vice-président du RIFEFF  
Rédacteur en chef du bulletin du RIFEFF*

p. 2 et 3

Colloque international  
du RIFEFF en 2007  
Thème

p. 4 et 5

Colloque international  
du RIFEFF en 2007  
Appel à cotisation

p. 6 - 9

2015 : L'éducation pour  
tous  
"L'éducation en renfort"

p. 10 - 11

Séminaires régionaux  
Appel à cotisation 2007

p. 12 - 13

Le point sur les  
bourses de mobilité

p. 14 - 15

MASTER francophone

p. 16

Web : Actualités du  
RIFEFF

# II<sup>ème</sup> colloque international

## Former les enseignants du XXI<sup>ème</sup> siècle dans toute la francophonie

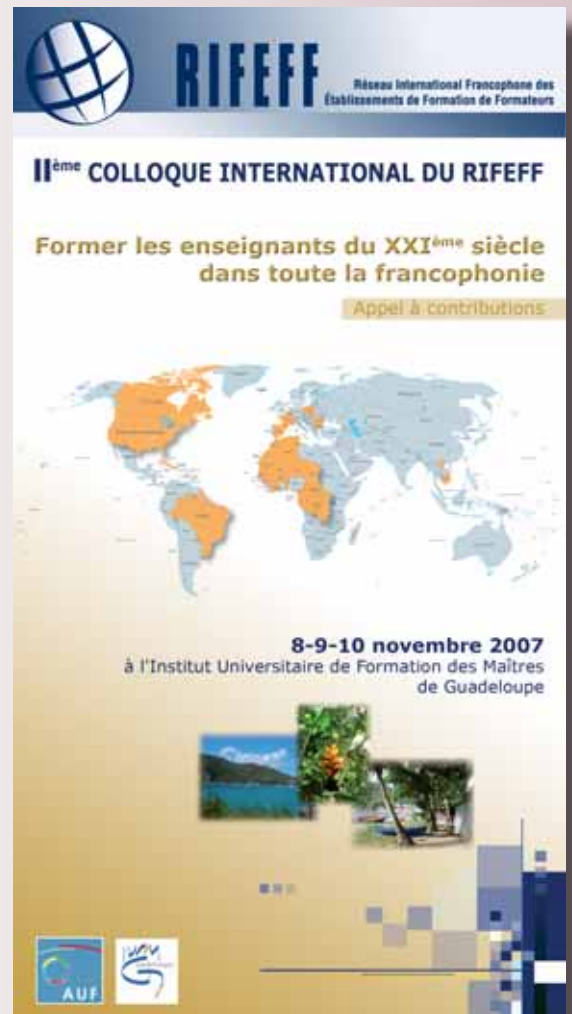
Le RIFEFF depuis sa création en 2003, entend promouvoir la coopération entre les institutions francophones de l'enseignement supérieur œuvrant pour la formation de formateurs, en vue de contribuer à l'amélioration de la qualité de l'enseignement et à la professionnalisation des métiers de l'éducation.

Le premier colloque du RIFEFF, en 2005 à l'Université Mohammed V de Rabat (Maroc), était une des premières rencontres internationales pour celles et ceux qui se consacrent à « la formation des enseignants dans la francophonie ».

Le sous-titre du sujet de cette manifestation internationale « diversités, défis, stratégies d'action » montrait, d'entrée de jeu, que les membres du RIFEFF avaient une grande ambition. Ce fut une manifestation forte traitant pour la première fois de nos diversités si grandes qu'elles ne peuvent être comparées à celles d'autres réseaux. Tout naturellement apparaissaient alors les défis auxquels nous devons faire face en apportant notre contribution.

De nombreux responsables d'établissements formateurs participèrent avec enthousiasme à un véritable état des lieux dont la compilation s'est traduite par un ouvrage sous presse.

La mutualisation est une ardente obligation pour notre espace francophone et dans ce contexte la formation des maîtres de tous nos pays doit avoir une même ambition : porter au plus haut niveau les connaissances et les compétences de ceux qui demain seront sur le terrain de la formation et de l'éducation des jeunes.



# du RIFEFF en 2007 en Guadeloupe



**E**n 2007, le RIFEFF, fort de ses quelques 140 membres des 5 continents, entend accéder, de plein pied, aux stratégies d'action en proposant à l'ensemble de ses adhérents un nouveau colloque international francophone dont le titre est :

## ***F**ormer les enseignants du XXI<sup>e</sup> siècle **d**ans toute la francophonie*

Ce colloque s'articulera autour de quatre thèmes majeurs et complémentaires :

- **les TIC, outils de complémentarité pour la formation initiale et continue ;**
- **un master francophone de formation des enseignants ;**
- **la formation des maîtres et l'éducation pour tous**
- **le français, vecteur d'interculturalité.**

Pourquoi avoir retenus ces thèmes ?

Nous n'avons pas encore dégagé ensemble les pistes concrètes permettant, grâce aux TIC, d'avancer et d'harmoniser nos formations en aidant les établissements formateurs émergents de notre collectivité.

À l'heure de la mondialisation des formations professionnalisantes, il est plus que temps, dans le respect des originalités pédagogiques de chacun, de proposer un vrai parcours reconnu de formation des enseignants et de contribuer au défi de l'enseignement pour tous les enfants en 2015.

Enfin, tout ceci ne peut se réaliser que si nous considérons au sein de notre communauté qu'apprendre et utiliser le français est à l'évidence un vecteur d'interculturalité.

# II<sup>ème</sup> colloque international

**F**ormer les enseignants du XXI<sup>e</sup> siècle  
**F**ormer les enseignants du XXI<sup>e</sup> siècle  
**d**ans toute la francophonie

## UNE ORGANISATION EFFICACE

**U**ne organisation efficace. Le colloque se déroulera sur deux journées et demie, comprenant en fin de session, la tenue de l'assemblée générale du RIFEFF.

### *4 Conférences ...*

Quatre conférences introductives dégageront, en un temps restreint, et en tenant compte des propositions de contributions (principalement par affiches) les grandes pistes pour avancer concrètement dans les domaines précités.

### *... des ateliers par thème ...*

Pour chacun des thèmes, seront organisés en parallèle des ateliers qui, à partir des questionnements et hypothèses de travail des conférences, feront remonter des propositions d'actions dont la synthèse sera réalisée en séance plénière.

Des groupes de travail seront mis en place pour le suivi des actions en 2008 en coordination étroite avec le bureau du RIFEFF.

### *...une assemblée générale*

## 2 jours et demi de colloque





# 2015 : Éducation pour tous

## La formation des maîtres en renfort

par Thierry Karsenti, Ph.D.  
Président du RIFEFF

En 1947, les nations du monde affirmaient dans la Déclaration universelle des droits de l'homme que « toute personne a droit à l'éducation ». En faisant de l'éducation un droit universel, on souhaitait ainsi éradiquer la pauvreté sur terre et faire valoir les droits de tous les individus, hommes ou femmes, filles ou garçons, de toutes les régions du monde.

Les derniers rapports de l'UNESCO montrent, quelque soixante années après cette affirmation collective, et malgré les nombreux efforts fournis aux quatre coins du monde, que nous sommes toujours bien loin de ce vœu pieux. En fait, quelque 100 millions d'enfants n'ont toujours pas accès à l'enseignement de base (primaire), et ce, sans compter le milliard d'adultes considérés analphabètes. C'est en partie cette réalité qui a amené, en 1990, les participants à la Conférence de Jomtien (Thaïlande) à adopter la Déclaration mondiale sur l'éducation pour tous.



C'est dix ans après la Conférence de Jomtien, et précisément lors du Forum mondial sur l'éducation, à Dakar (Sénégal), en avril 2000, que plus de 1 100 représentants de 164 pays se sont réunis et ont adopté les objectifs de l'Éducation pour tous<sup>1</sup> (EPT) afin de réaffirmer notamment l'importance d'offrir, d'ici 2015, à tous les enfants – garçons et filles – l'accès à un enseignement primaire gratuit, obligatoire et de bonne qualité. Cette même année, chefs d'État et autres dirigeants du monde ont de nouveau reconnu le rôle capital de l'éducation dans le monde puisqu'ils ont intégré deux des objectifs de l'EPT dans les Objectifs du millénaire pour le développement (OMD), soit :

Garantir d'ici à 2015 à tous les enfants, filles et garçons, partout dans le monde, qu'ils pourront suivre un cursus complet de scolarité primaire;

Éliminer la disparité des sexes dans l'éducation primaire et secondaire avant 2005 de préférence, et à tous les niveaux de l'éducation en 2015 au plus tard.

<sup>1</sup> Les objectifs de l'Éducation pour tous (EPT) engagent les gouvernements à atteindre les objectifs suivants d'ici à 2015 :

- Développer les soins et l'éducation pour la petite enfance;
- Garantir à tous les enfants, en particulier aux filles, une éducation primaire complète de qualité, gratuite et obligatoire;
- Assurer aux jeunes gens et aux adultes un accès équitable à l'enseignement et à l'apprentissage des compétences de la vie quotidienne;
- Améliorer de 50 % les taux d'alphabétisation des adultes;
- Réaliser l'égalité des sexes dans l'éducation primaire et secondaire;
- Améliorer la qualité de l'éducation – notamment pour ce qui concerne la lecture et l'écriture, le calcul et les connaissances de base de la vie quotidienne.



Soixante années après la Déclaration universelle des droits de l'homme, dix-sept ans après la Conférence de Jomtien, près de sept ans après l'adoption des objectifs de l'EPT et des OMD, sommes-nous réellement en voie de donner le droit à l'éducation à tous les enfants? Ces déclarations, souvent à l'unisson, ont-elles réellement mobilisé les pays du monde? On le souhaite, mais rien n'est moins certain.

Car pour atteindre les objectifs de l'Éducation pour tous, chaque enfant aura besoin d'un enseignant, voire d'un enseignant qualifié. Pour cela, le défi à relever actuellement et au cours des prochaines années est énorme. En effet, selon plusieurs indicateurs, les pays du monde entier devront recruter jusqu'à 30 millions d'enseignants d'ici à 2015 pour pouvoir assurer un enseignement primaire à l'ensemble des enfants<sup>2</sup>. Et il semble que l'Afrique soit de loin le continent le plus touché :

« L'Afrique traverse une pénurie d'enseignants qui atteint des proportions critiques. [...] Il faut investir des sommes importantes pour former les enseignants, les retenir dans la profession et leur offrir des possibilités de développement professionnel. » (Rapport de la Commission Afrique, 2005).

Plus précisément, ce sont les pays d'Afrique subsaharienne, membres de la Francophonie, qui sont susceptibles d'être les plus marqués. En effet, d'après un nouveau rapport de l'Institut de statistique de l'UNESCO (2006) intitulé *Les enseignants et la qualité de l'Éducation : Suivi des besoins mondiaux 2015*, les salles de classe de l'Afrique subsaharienne devront accueillir de 1,6 à 3 millions d'enseignants supplémentaires d'ici à 2015. Le corps enseignant devra donc augmenter de 68 % durant cette période. Par exemple, d'ici à 2015<sup>3</sup>, dans certains des pays les plus pauvres de la Francophonie, le nombre d'enseignants devra presque quadrupler, passant de 16 000 à 61 000 au Tchad, ou de 20 000 à 80 000 au Niger. Il faut aussi savoir que dans plusieurs pays africains affectés par l'épidémie du VIH ou du SIDA, c'est plus d'un enseignant qui devra être formé pour chaque poste vacant.

Au-delà de ces chiffres, il faut aussi savoir que ce sont les pays les plus atteints par la pénurie qui disposent du personnel le moins qualifié. Par exemple, au Congo, 57 % des enseignants n'auraient pas atteint un niveau d'études secondaires du premier cycle (plusieurs sont en fait des parents volontaires)<sup>4</sup>.



<sup>2</sup> Source : UNESCO.

<sup>3</sup> Source : UNESCO.

<sup>4</sup> Évidemment, le problème est complexe. L'enseignant, dans plusieurs pays du monde, se retrouve en général sous-payé, voire parfois surexploité, ce qui n'a rien pour favoriser le recrutement.

Un enseignement de « bonne qualité » est-il conciliable avec l'atteinte des objectifs de l'EPT, avec la scolarisation de toutes et de tous? L'éducation communautaire est d'une importance capitale, et la participation d'enseignants non qualifiés permet certes aux pays de faire face à l'urgence de la pénurie d'enseignants, mais l'institutionnalisation de telles pratiques est aussi à craindre, en particulier pour la qualité de l'éducation, voire pour la possibilité qu'auront les élèves ainsi scolarisés de développer des compétences de base.

Ainsi, au-delà des chiffres critiques, inhérents à cette pénurie d'enseignants actuelle et future, il faut aussi se soucier de la qualité des enseignants. Car tous les experts le reconnaissent (voir Cochran-Smith et Zeichner, 2006), les enseignants (qualifiés) sont la clé de voûte de l'éducation de qualité. Il est donc indispensable que chaque enfant puisse avoir, en face de lui, un enseignant qualifié, et ce, afin d'augmenter ses chances d'acquérir une éducation de bonne qualité.

Que faire ? Il est difficile et injuste de répondre succinctement à cette question, car le problème est complexe, mais il est cependant certain que tous les établissements de formation des maîtres de la Francophonie doivent, dès aujourd'hui, envisager des solutions pour faire face à cet immense défi auquel plusieurs sont déjà confrontés. La formation des maîtres se doit, très rapidement, de venir en renfort afin d'accroître les chances de tous les pays d'atteindre les objectifs de l'EPT.





Il faut aussi réfléchir sérieusement sur la question, et c'est notamment ce qu'entend faire le Réseau international francophone des établissements de formation de formateurs (RIFEFF). En effet, « la formation des enseignants et l'atteinte des objectifs de l'EPT » sera une des thématiques abordées lors du prochain colloque international du RIFEFF qui aura lieu en novembre 2007. De plus, le RIFEFF mettra en place sur son site Web, au cours des prochaines semaines, un forum de discussion permettant justement à ses membres et aux autres acteurs de l'éducation de la Francophonie d'échanger sur le rôle de la formation des maîtres dans l'atteinte des objectifs de l'EPT.

Si les 164 pays souhaitent réellement atteindre les objectifs fixés pour 2015, il faudra nécessairement trouver des moyens d'accroître à la fois les effectifs et les compétences des enseignants. Sans enseignants compétents et intéressés par leur profession, les objectifs de l'Éducation pour tous resteront – pour tous – un vœu pieux. En formant les futurs maîtres, enseignants et autres spécialistes de l'éducation, les établissements de formation de formateurs apporteront un concours vital susceptible de contrer cette pénurie d'enseignants.

Et pour former autant d'enseignants, en si peu de temps, il faudra nécessairement faire appel à des façons innovantes de former les maîtres. Ces stratégies s'appuieront possiblement sur les technologies de l'information et de la communication (TIC). Elles pourront aussi s'appuyer sur les nombreuses ressources déjà mises en place par l'Agence universitaire de la Francophonie, comme les campus numériques francophones.

Pour le RIFEFF, le défi n'est pas important : il est colossal. Et c'est le devoir des établissements de formation de formateurs de trouver des pistes de solution pour former des enseignants compétents tout en faisant face à cette pénurie qualitative et quantitative. Le RIFEFF souhaite, au cours des prochaines années, jouer un rôle déterminant dans l'atteinte des objectifs de l'Éducation, pour tous ses membres, pour la Francophonie, pour que tous les enfants du monde puissent avoir un enseignant.

Car, comme le disait Julius Nyerere en 1966,

**« ce sont les enseignants, plus que tout autre groupe, qui déterminent les attitudes et modèlent les idées et les aspirations d'une nation ».**



# Suite des Séminaires régionaux 2006

## *IASI (Roumanie), les 15 et 16 septembre 2006*

**Ce séminaire sur « la gouvernance d'établissements d'enseignement supérieur**, formateurs d'enseignants» d'une trentaine de participants comprenait des représentants de Grèce (Université de Patras), de Turquie (Université de Samsun), de la république de Moldavie (Institut des Sciences de l'Education), de la France (IUFM d'Auvergne) et bien sur de Roumanie (Universités de Bucarest, de Brasov, de Cluj, de l'Ouest de Timisoara et de Iasi). Pour mémoire, c'est la Faculté de Psychologie et des Sciences de l'Education de l'Université « Alexandru Ioan Cuza » de Iasi qui était à l'initiative de cette manifestation, sous la responsabilité de notre collègue de Constantin Petrovici, Dr.

Le programme des deux journées de ce séminaire, ainsi que quelques présentations et documents peuvent-être consultés sur notre site web, rappelons simplement que la première journée était consacrée à l'organisation et la gestion des établissements d'enseignement supérieur et que la deuxième journée traitait de la formation et de la recherche.

Les différents participants ont largement échangé sur les deux thèmes en confrontant leurs expériences réciproques dans le contexte de cet espace européen universitaire en évolution forte et déjà dans le cadre du processus de Bologne, chacun a tenté d'apporter sa pierre afin que les établissements formateurs d'enseignants trouvent toute leur place dans le cursus licence-master.

Sur les perspectives, actuellement le premier séminaire sur « la formation et le perfectionnement des animateurs pédagogiques de l'enseignement secondaire » prévu en janvier 2007 à Conakry, a dû être repoussé pour des raisons de grève à une date ultérieure.

Le programme de la première journée concernera l'animation pédagogique en Guinée, au Sénégal et en France, avec des présentations et des groupes de travail.

La deuxième journée sera consacrée à la formation continue des enseignants du secondaire dans les trois pays cités ci-dessus.

R.-Ph. Garry  
Vice-président du RIFEFF



## Les séminaires régionaux 2007...

En Guinée (à Conakry), ce séminaire 2006 aura lieu en 2007.

Les programmes des séminaires régionaux à Madagascar, au Sénégal et au Vanuatu sont en cours d'élaboration et seront détaillés dans le bulletin de liaison n°5.



# Appel à cotisation 2007

## pour les membres du RIFEFF

### NOUVELLE COTISATION EN 2007

Tenant compte de difficultés de trésoreries de certains établissements, le RIFEFF a décidé de maintenir les cotisations des établissements du Nord à **250 euros** et de diminuer celles des pays du Sud à **50 euros**.

#### **Vous êtes déjà membre du RIFEFF**

- vous trouverez avec la version papier du bulletin de liaison n°4, qui vous sera envoyé par courrier, une facture nominative avec un numéro d'adhérent RIFEFF.

- afin de vous acquitter de votre cotisation plusieurs possibilités s'offrent à vous : soit par un chèque à l'ordre du RIFEFF, soit par un paiement par virement bancaires (SWIFT ou IBAN), confère votre facture ci-jointe.

#### **ATTENTION !**

**Dans tous les cas, il est indispensable d'indiquer votre numéro d'adhérent figurant sur votre facture. Pour information, dans le cas d'un virement bancaire, vous avez la possibilité d'indiquer sur le formulaire de virement ces informations indispensables.**

**Tout établissement devra s'être acquitté de sa cotisation 2007, pour participer au colloque cette année, en Guadeloupe.**

#### **Vous souhaitez devenir membre du RIFEFF**

Il convient de vous rendre sur notre site internet [www.rifeff.org](http://www.rifeff.org), rubrique "Adhésion", afin de remplir le formulaire adéquat et de suivre les indications liées au paiement de votre cotisation.

En cas de difficultés merci de nous contacter à :  
[thierry.karsenti@umontreal.ca](mailto:thierry.karsenti@umontreal.ca)  
[rpgarry@auvergne.iufm.fr](mailto:rpgarry@auvergne.iufm.fr)  
 ou par fax au +(33) 4 73 36 56 48

# Les bourses de mobilité

## Infos pratiques

**Responsable :**  
Juliette Bechoux (Belgique),  
membre du Bureau  
du RIFEFF.

**20** **Montant de chacune  
des bourses :**  
2000 euros  
(5 bourses allouées  
en 2007)

**00** **Lieu de stage :**  
établissements membres  
du RIFEFF.

**7** **Décision d'attribution  
des bourses :**  
février 2007  
Résultats sur [www.rifeff.org](http://www.rifeff.org)

**20** **Période de mission  
pour 2007:**  
de avril 2007 à décembre  
2007.

**08** **Date limite de dépôt  
des dossiers pour  
2008 :**  
(document et modalités sur  
le site web [www.rifeff.org](http://www.rifeff.org))

## *Attribution 2006, modalités générales...*

Le RIFEFF est heureux, comme chaque année, de proposer à ses membres des bourses de mobilité de formation d'enseignants de courte durée. Les échanges Sud-Nord sont particulièrement encouragés dans le cadre de ce programme.

La somme accordée pour les frais de déplacements et de séjour est maintenue à 2000 euros par boursier versés à l'établissement d'accueil, qui prend en charge les frais de mission de cet échange.

La personne ayant obtenu une bourse pour réaliser une mission devra, obligatoirement, dans les 15 jours suivant sa mission, transmettre un bref rapport d'activité (500 mots) à l'établissement d'accueil qui devra le transmettre au RIFEFF.

### Formulaire de demande de bourses

<http://www.rifeff.org/archives/2007/bourse2007.pdf>

### Contact

[srdirection@isell.be](mailto:srdirection@isell.be)

### Attribution

Février 2007

### Période de mission

avril 2007 à décembre 2007

[www.rifeff.org](http://www.rifeff.org)



# LIBRE PROPOS

## d'un adhérent...

### Présentation d'une structure de formation :

Notre bulletin donne la parole à notre collègue, le Doyen Abdoul Sow de la faculté des Sciences et Technologies de l'Education et de la Formation, de l'Université Cheikh Anta Diop de Dakar (Sénégal)

UNIVERSITE CHEIKH ANTA DIOP

Dakar – Sénégal

Faculté des Sciences et Technologies de l'Education et de la Formation

### Le Politique éducative

La nouvelle politique éducative du Sénégal repose sur les principes suivants :

Accroître l'offre en éducation, refondre la carte universitaire et prendre en charge la qualité, l'équité et l'efficacité. C'est ainsi que le gouvernement de la République du Sénégal a décidé de créer la Faculté des Sciences et Technologies de l'Education et de la Formation (FASTEF) en lieu et place de l'Ecole Normale Supérieure (ENS). Cette décision est motivée par les raisons ci-dessous signalées :

Ouvrir l'accès de la formation pédagogique au plus grand nombre d'étudiants pour former les professeurs et les inspecteurs de l'éducation dont a besoin le système éducatif sénégalais pour atteindre ses objectifs. L'ouvrir aux personnels assurant des missions de formation et/ou d'encadrement dans leur secteur d'activité. L'intégrer dans les missions de la nouvelle faculté, l'enseignement et la recherche dans les disciplines fondamentales des sciences et technologies de l'éducation.

### Missions

Notre institution a pour mission principale de former à travers ses quinze départements les futurs enseignants pour l'enseignement moyen et secondaire dans toutes les disciplines générales, les inspecteurs de l'enseignement au niveau préscolaire et élémentaire, les inspecteurs de spécialité pour l'enseignement moyen et secondaire général. Dans ces sections la Fastef délivre les diplômes professionnels suivants :

Bac + 2ans = CAECEM ou certificat d'aptitude à l'enseignement dans les collèges d'enseignement moyen

Licence + 1an = CAEM ou certificat d'aptitude à l'enseignement moyen

Maîtrise + 2ans = CAEM ou certificat d'aptitude à l'enseignement secondaire

Le département des sciences de l'éducation, ou Chaire Unesco en sciences de l'éducation (CUSE) prépare des chercheurs en éducation et en didactique des disciplines et leur délivre des Licence, Master, Doctorat et DEES. Ce département abrite des projets qui assurent aussi la formation au pilotage des systèmes éducatifs, à l'expertise en éducation, à l'évaluation des programmes et projets éducatifs, à la consultation en éducation.

Le Centre d'Application d'Etude et de Ressources en Apprentissage à distance (CAERENAD) chargée de l'enseignement à distance a pour missions :

- la formation initiale et/ou continuée des enseignants de tous ordres en vue d'améliorer leurs compétences académiques et professionnelles.
- la mise à la disposition d'un public international de cours et de travaux de recherche dans le domaine de la Formation à Distance (FAD).
- la formation initiale et/ou continuée des gestionnaires et encadreurs de l'éducation.

Abdoul Sow, Doyen

# Un MASTER francophone de formation des enseignants du secondaire

## *Proposition d'un groupe de travail...*

### *Des considérations préalables :*

l'enquête sur la formation des enseignants du second degré que le RIFEFF a réalisée en 2005-2006 fait apparaître une durée de formation qui tend majoritairement vers les 5 années d'études (on peut noter parfois une différence de durée de cursus entre la préparation au professorat des collèges et celle au professorat des lycées).

Par ailleurs, la qualification par examen au terme du cursus l'emporte sur la qualification par concours. Troisième considération : comme nous l'avons mentionné dans notre enquête, si pour la plupart des professions exigeant des niveaux de connaissances et de compétences comparables (ingénieurs, économistes, juristes...), on a constaté une forte tendance à l'homogénéisation des cursus au Nord comme au Sud, pour ce qui concerne la formation des enseignants, on a pratiqué des ajustements successifs d'où des durées d'études variables et corrélativement des niveaux difficilement comparables.

### *Des propositions ambitieuses*

Dans l'état actuel des choses, il convient que la formation des enseignants, comme pour les autres professions, entre dans le processus de Bologne, c'est-à-dire à un niveau d'études supérieurs homogène de 5 ans correspondant à un cursus « licence + master ou tout équivalent ».

Une telle démarche aurait sûrement plusieurs avantages :

- elle mettrait en exergue qu'en matière de formation des enseignants du secondaire, le système francophone est cohérent et de plus lisible à l'international donc attractif.
- par ailleurs, elle rapprocherait et permettrait des comparaisons avec les systèmes anglo-saxons
- enfin, cette démarche ambitieuse se traduirait par une mise en place de cursus de formation commun (totalement ou partiellement) en s'appuyant largement sur de la formation à distance, d'où une ambitieuse mutualisation de nos ressources tant pédagogiques que matérielles tout en respectant les particularités de chacun.

Notons que de nombreux établissements membres du RIFEFF sont déjà dans cette démarche mais souvent individuellement.



# MASTER francophone

## *Une approche programmée :*

Il existe différents niveaux de propositions et de réalisations. Le RIFEFF rassemble environ 140 établissements universitaires, formateurs d'enseignants et ces établissements sont bien les lieux de réflexion et de proposition aux autorités de tutelle pour une formation diplômante des enseignants.

Nous proposons donc, de créer un groupe de travail, de libre accès pour nos adhérents, au sein duquel, chacun pourra apporter sa pierre à la construction commune.

Nous savons, combien les réticences ou les conservatismes peuvent être grands, nous savons également que certains ont déjà fait tout le chemin ; à ces derniers d'aider les collègues qui entrent dans le processus.

*Si vous souhaitez participer activement à cette démarche,  
faites le savoir et envoyez un courriel à :*

**[rpgarry@auvergne.iufm.fr](mailto:rpgarry@auvergne.iufm.fr)**

En s'appuyant sur les expériences de chacun, le futur groupe de travail à distance aura pour mission de :

- faire un point rapide de l'état des lieux
- proposer les différentes pistes d'évolution tant au niveau de la licence (ou équivalent) que du master (ou équivalent)
- tenter de concrétiser, les cursus des 5 années en crédits et en parcours pouvant intégrer ce qui est déjà fait et semble bien construit.

L'ensemble de ce travail pourra être présenté à notre futur colloque du RIFEFF en novembre 2007.

# Toutes les actualités du RIFEFF sur son site...[www.rifeff.org](http://www.rifeff.org)



## Contacts et rédaction du bulletin

### Contacts :

Thierry Karsenti  
Président du RIFEFF  
Faculté des sciences  
Université de Montréal  
C.P. 6128, Succursale  
Centre-ville  
Montréal (Québec),  
H3C 3J7

Liste de diffusion :  
[rifeff@listes.umontreal.ca](mailto:rifeff@listes.umontreal.ca)

Courriel :  
[rifeff@umontreal.ca](mailto:rifeff@umontreal.ca)

Site Internet :  
<http://www.rifeff.org>



### Rédaction :

Directeur de la publication :  
Thierry Karsenti

Rédacteur en chef :  
Raymond-Philippe Garry  
[rpgarry@auvergne.iufm.fr](mailto:rpgarry@auvergne.iufm.fr)

Rédaction, conception et  
réalisation :  
IUFM d'Auvergne - France  
(F. Bonin - N. Picard)



**R**etrouvez notamment :  
**L'**actualité des bourses de mobilité, modalités, attribution des bourses 2007 et rapport de stage des précédents boursiers.  
**M**ais aussi, toute l'actualité du prochain colloque international en Guadeloupe avec les détails concernant l'appel à contribution pour ce dernier.